

Habilitations Electriques – B0, B1V, B2V, BR, BS, BE Manoeuvre

Mis à jour le 5 juin 2024

Conditions d'entrée et prérequis

A déterminer en fonction des cibles
d'habilitations visées

Public visé

Candidats devant effectuer des
opérations d'ordre non électrique
et / ou des travaux électriques

Rythme

Temps plein

Durée en centre

4 jours

Validation

Une attestation et un avis
d'habilitation sont adressés à
l'employeur afin qu'il puisse
délivrer un titre d'habilitation

Certification

Non

Modalités d'évaluation

Epreuves finales d'examen

Entrée et sortie permanente

Non

RNCP/RS : -

Objectifs professionnels

- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre électriques et non électriques
- Respecter les prescriptions de sécurité définies par la norme NF C 18-510

Contenu

- Présentation de la norme 18-510.
- Acquérir les notions élémentaires d'électricité.
 - ? Tension, courant
 - ? Evaluation de risques
 - ? Exemple d'accident
 - ? Classement des installations
 - ? Interventions et travaux électriques en basse tension
- Travailler en sécurité
 - ? Distance de sécurité
 - ? Autorisation des travaux
 - ? Lecture de signalisation
 - ? Principe et exemple de verrouillage
 - ? Manoeuvre de consignation / rôle des intervenants
 - ? Matériel de sécurité électrique
 - ? Outils électriques portatifs à main
 - ? Outillage spécifique aux électriciens
 - ? Incendie dans les installations électriques
- Intervenir en cas d'accident ou d'accident d'origine électrique
 - ? Notion de premiers secours, incendie sur un ouvrage électrique, enceinte confinée

Modalités pédagogiques

- Exposés et discussions étayés de textes illustrés par diapositives et films
- Mise en application pratique effectuée par chaque stagiaire
- Contrôle des connaissances assuré tout au long du stage
- Cours collectifs en groupe et approche individualisée

Profil des intervenants

Formateur dans les domaines de l'électricité et la maintenance industrielle –
Formateur en habilitations électriques – Formateur prévention (SST -PSC1)
Tous nos formateurs ont été validés par la DAFPIC (Délégation Académique
à Formation Professionnelle Initiale et Continue), par délégation du Recteur
de l'Académie Nancy-Metz. Leurs compétences pédagogiques sont vérifiées
par les inspecteurs de l'Education Nationale – Formation Continue.
Ils ont l'expérience de la pédagogie pour adultes et l'habitude de travailler
avec des groupes hétérogènes.

Les plus

Taux de satisfaction

100%

Habilitations Electriques – B0, B1V, B2V, BR, BS, BE Manoeuvre

Réussite aux examens

100%

Insertion professionnelle

/

Durée

Variable entre 1 et 4 jours en fonction des cibles d'habilitations visées

Délais et modalités d'accès

Au sein du GRETA-CFA, en centre de formation / sur site

Poursuite de parcours

-Le Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) est obligatoire au maximum tous les 24 mois, il est d'une durée de 7 heures minimum pour un groupe de 10 personnes

-La formation PRAP IBC s'intègre dans la démarche globale de prévention à travers des actions concertées entre les différents partenaires de l'entreprise. Le salarié devient un acteur de sa propre prévention et un maillon important dans sa structure pour contribuer aux objectifs de diminution des risques liés aux troubles musculo-squelettiques et des maladies professionnelles, de l'amélioration des situations de travail.

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA-CFA Lorraine Est
- 27 rue du Champ de Mars BP 61165
57215 SARREGUEMINES Cedex
- greta-lorraine-est@ac-nancy-metz.fr
- 03 87 98 96 00